

**ANALYSES DES FORMES EN [-ANT] GÉRONDIVALES À TRAVERS  
L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS : CAS DU ROMAN DE REANART, DES  
JUIFVES DE ROBERT GARNIER ET QUAND ON REFUSE  
ON DIT NON D'AHMADOU KOUROUMA**

**Moussa Amadou DEH**

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

[deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn](mailto:deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn)

[dehmoussa169@gmail.com](mailto:dehmoussa169@gmail.com)

**Résumé** : L'objet de cet article est de montrer l'évolution qu'a subi la forme en -antgérondivale de l'ancien français, en français classique et en français moderne. L'enjeu de cette démonstration est que le gérondif est le stéréotype de l'ancien français, du français classique et du français moderne. Mais, il y a une survivance de forme gérondivale aller + forme en -ant dans les trois étapes de l'évolution de la grammaire française : de l'ancien français, en français classique et en français moderne. Ainsi, la question qui est posée est : comment identifier le gérondif de la forme -ant ?

**Mots-clés** : gérondif, ancien français, français classique, français moderne, forme en -ant

**ANALYSES OF GERUNDIVALES FORMS THROUGH THE EVOLUTION  
OF FRENCH: THE CASE OF "ROMAN DE REANART", ROBERT  
GARNIER'S "JUIFVES" AND "QUAND ON REFUSE ON DIT NON" BY  
AHMADOU KOUROUMA**

**Abstract**: The aim of this article is to demonstrate the evolution of the gerundivale -ant form in Old French, in classical French and in modern French. The issue at stake in this demonstration is that the gerund is stereotyped in Old French, in Classical French and in Modern French. But, there is a survival of gerund form go + -ant form in the three stages of the evolution of French grammar: from Old French, into Classical French and into Modern French. Thus, the question is: how to identify the gerund of the -ant form?

**Keywords**: gerund, Old French, Classical French, Modern French, -ant form

## Introduction

Les formes en [-ant] regroupent le participe présent verbal et le participe présent adjectival ainsi que le gérondif qu'on rangeait dans le mode nominal. Mais on a tendance aujourd'hui, en français moderne, à les détacher en participe présent d'une part et en gérondif d'autre part. En effet, en ancien français les formes en [-

ant] sont complexes voire difficiles à étudier car il n'y avait pas cette tripartition. Ainsi, nous avons remarqué que peu d'études ont été faites dans ce domaine linguistique qui mériterait une réflexion beaucoup plus approfondie afin d'éviter cet imbroglio entre gérondif et participe présent verbal d'une part, et gérondif et participe présent adjectival d'autre part. Cette confusion date de longtemps et les académiciens ont tenté d'y remédier en adoptant une loi en juin 1679 qui signait l'invariabilité en genre et en nombre du participe présent verbal et exigeait que le gérondif soit accompagné de la préposition [en]. En ancien français, chacun levait sa plume soit pour accorder le participe soit pour l'esquiver. Parallèlement, nous pensons aussi que ces hésitations demeurent toujours lorsque des grammairiens ou de simples lecteurs se retrouvent face à une forme en [-ant], que ce soit pour un simple exercice de lecture soit pour un exercice d'écriture, ils ne savent pas quand accorder ou comment distinguer la forme verbale de la forme adjectivale. D'autres peinent aussi à distinguer le gérondif lorsqu'il n'est pas accompagné de la préposition [en] avec le participe présent. La liberté des règles syntaxiques en ancien français aussi ne facilite pas la compréhension et induit en erreur le non spécialiste. S'il y a aujourd'hui cet emmêlement dans les formes en [-ant] c'est qu'en ancien français le participe présent pouvait s'accorder et là où le gérondif n'était pas nécessairement précédé de la préposition [en]. C'est aussi parce que certains auteurs ne prêtaient pas trop attention aux règles grammaticales mais aussi parce qu'ils écrivaient comme ils entendaient. En outre, le gérondif de l'ancien français était tantôt accompagné d'une préposition (à, pour, de, en, etc.), tantôt sans accompagnateur. Toutefois, le gérondif était invariable se confondant avec d'autres formes en [-ant] non accordés ou ayant un statut de verbe donc invariable comme lui. En effet, le gérondif en ancien français était surtout périphrastique qui se construisait avec les verbes « aller » ou « venir » voire d'autres verbes de mouvement. Toutes ces variantes de la forme gérondivale rend encore la tâche difficile pour certains grammairiens à déceler le gérondif des autres formes [-ant] invariables.

L'objet de cet article est de démontrer l'évolution qu'a subi la forme en -ant gérondivale de l'ancien français, en français classique et en français moderne. L'enjeu de cette démonstration est que le gérondif est stéréotypé de l'ancien français, en français classique et en français moderne. Mais, il y a une survivance de forme gérondivale aller + forme en -ant dans les trois étapes de l'évolution de grammaire française : de l'ancien français, en français classique et en français moderne. Ainsi, la question qui est posée est comment identifier le gérondif de la forme [-ant].

Le choix des œuvres si différents par le genre s'explique du fait que pendant l'époque ancienne le genre dominant était la poésie. De même qu'à l'époque classique le genre dominant était le théâtre. Cependant, le théâtre classique est écrit en vers. Outre, le genre romanesque domine à l'époque moderne. En effet, associer des œuvres si distantes dans le temps et de registre différent permet d'analyser le contraste qui existe entre les formes en [-ant] selon les trois époques : ancien, classique et moderne. Les objectifs atteints sont que le gérondif n'est pas un mode du verbe. De même sa construction syntaxique varie selon les époques (ancien français, français classique et français moderne). Mais le gérondif prépositionnel (accompagné de la préposition [en]) fait l'unanimité de tous les grammairiens modernistes comme moyen de le distinguer des autres formes en [-ant] (participe présent et participe adjectival).

## 1. Les formes gérondivales

### 1.1. Le gérondif précédé de la préposition « en »

L'ancien français, le français classique et en français moderne, tous s'accordent que le gérondif doit être accompagné de la préposition en afin de faciliter sa distinction des autres les formes en [-ant]. Les ressemblances dans ces trois langues sont très évidentes et ne posent aucun problème d'identification. En ancien français, le gérondif est une forme du verbe. En français moderne, il est formé comme un participe présent verbal précédé de la préposition en. Son sujet étant toujours le même que celui du verbe conjugué comme le contraire peut arriver. Le gérondif a un double sens : verbe et adverbe. Comme l'adverbe, le gérondif a une fonction de complément circonstanciel. Dans le corpus du *Roman de Renart* on rencontre douze (12) cas où le gérondif est accompagné de la préposition en. Dans l'œuvre de Robert Garnier, *les Juifves*, il y a quatorze (14) exemples de la même construction. Ahmadou Kourouma aussi, dans son style romanesque, ne peut s'empêcher de faire usage de cette forme gérondivale précédé la préposition en avec vingt-huit (28) occurrences.

(01)

« Devant le roi fu en estant

Renart, si dist an soupirant » (v1459-v1460, Martin, I, 1356-1405) *Roman de Renart*)

*Renart se tient debout devant le roi ; il dit en soupirant*

Dans ces deux vers, le gérondif est en fin de vers, par souci de respecter le rythme des vers. Ici, la particule en est directement rattachée au verbe. Le gérondif exprime un état dans le premier vers. Dans le vers deux, le gérondif exprime la

manière (an soupirant). La morphologie de la préposition en est écrit an. L'ouverture de la voyelle nasale [ɛ̃] + n en [ã] n'était pas très répandue.

(02)

« Qui luycouvroit les os, et ceste maigre faim  
Estouffoit les enfans en demandant du pain » (V713-714, *Les Juifves*, 1583, p.46)

Dans cet exemple (02) ci-dessus, Garnier fait précéder le gérondif de la préposition en comme dans l'ancienne langue. Donc ce procédé grammatical reste en vigueur même au XVII<sup>ème</sup> siècle. C'est le cas aussi pour le français moderne. Ahmadou Kourouma a fait le même usage dans son roman. Par conséquent, il est à noter que le gérondif précédé de la préposition en est hérité de la grammaire ancienne qui a persisté en français classique et en français moderne.

(03)

Le singe qui s'est échappé en abandonnant le bout de sa queue dans la gueule du chien n'a pas dans l'échappée la même allure que les autres de la bande. (*Quand on refuse on dit non*, 2004, p11)

Kourouma dès l'entame de son récit fait usage du gérondif. Dans cet exemple 03, le gérondif est complément circonstanciel de manière. Le gérondif est descriptif tout en jouant la fonction d'adverbe de manière. Dans ces trois exemples, le gérondif est un adverbe et a comme fonction complément circonstanciel de manière. Tous les procès du gérondif dans ces exemples précités portent sur le verbe. On remarque que c'est en français moderne où il y a plus de cooccurrence du gérondif avec l'emploi de la préposition « en ». Cet emploi régulier est devenu une règle grammaticale et syntaxique afin de distinguer le gérondif du participe présent et de l'adjectif verbal. Ahmadou Kourouma, dans son roman fait un grand usage car c'est une forme maniable et qui peut décrire des actions en cours dans un récit. En ancien français et en français classique, l'usage du gérondif accompagné de la préposition « en » n'était pas de rigueur. Cela s'explique par le fait que dans ces langues, le gérondif se reconnaissait grâce à son invariabilité.

(04)

« Qui sçait bien qu'en naissant nature nous y pousse,  
C'est pourquoy, le sçachant tant moins il s'en courrouce. » (*Les Juifves*, p.78. v1463-1464)

Dans ces deux vers, le second(v1464) gérondif n'est pas accompagné de la préposition « en » mais on le reconnaît parce qu'il est invariable. On remarque une sorte de dérivation du gérondif vers la substantivation avec l'article qui précède la

forme [-ant]. En ancien français aussi, on rencontre ces cas de figure surtout du fait que le gérondif n'était encore prépositionnel mais que c'est le critère d'invariabilité qui le permettait de le différencier du participe présent. Le français moderne emploie plus la forme gérondivale prépositionnelle. Car, cela permet syntaxiquement de différencier le gérondif du participe présent en s'appuyant sur le critère d'invariabilité du gérondif qui était commune à l'ancien français et en français moderne. C'est pourquoi dans le support du français moderne, il y a vingt-huit (28) occurrences du gérondif prépositionnel alors que pour l'ancien français on relève douze (12) exemples et pour le français classique dans les *Juifves* de Garnier, le constat est de quatorze (14) exemples. Toutefois, il faut noter si en français moderne, la forme -ant précédé de la préposition « en » est incontestablement un gérondif ; en ancien français et en français classique, il faudra se référer au critère d'invariabilité. Mais, il faut savoir que le gérondif prépositionnel date du moyen français.

### 1.2. *Syntaxe et sémantisme du gérondif avec préposition*

La syntaxe du gérondif prépositionnel est le quasi même que celle des autres formes -ant : participe présent et gérondif périphrastique. Le gérondif précédé de la préposition « en » peut se positionner en début de vers ou au milieu du vers et en fin de vers pour l'ancien français et le français classique.

(05)

« Si li a dit en riant » (*Le Roman de Renart*, V1059, Branche II)

*Elle s'adresse à lui en riant*

Le gérondif est employé dans cet exemple (05) comme adverbe. C'est la raison pour laquelle, il est complément circonstanciel de manière. Or, son sujet est toujours le même que celui de la principale. Donc comme en français moderne, le gérondif en ancien français pouvait aussi exprimer la manière. Il est dans ce cas employé adverbiallement. Le gérondif précédé de la préposition en peut marquer une action inaccomplie à l'aide d'un temps simple tout comme il peut souligner une action accomplie avec un temps composé. Outre, la préposition peut se souder au gérondif comme aussi le contraire peut arriver. Cet emploi est valable de l'ancien français, en français classique et en français moderne.

(06)

« Qui l'appelle en mourant, et qui luy tend les bras ». (*Les Juifves*, p. 101, V1988)

Dans cet exemple (06) de français classique, le gérondif précédé de la préposition « en » exprime une action en cours d'accomplissement. Sa position syntaxique est médiane. Le gérondif supplée une proposition subordonnée.

(07)

« Un mandat d'arrêt fut lancé contre Houphouët-Boigny qui n'échappa à l'arrestation qu'en se réfugiant en France. » (*Quand on refuse on dit non*, p. 75)

Cet exemple (07) de Kourouma met en exergue, un gérondif prépositionnel construit en valeur absolue de subordonnée participiale. Le gérondif exprime un procès de manière. La syntaxe gérondivale précédée de la préposition exige que la préposition « en » soit antéposée à la forme [-ant]. En aucun cas, la préposition ne peut être inversée. Cette remarque est héritée de l'ancien français en passant par le français classique et se stabilise en français moderne. Si la préposition est inversée, cela crée une incohérence de sens voire de syntaxe.

(08)

Je t'ay baillé leur sceptre en t'obligeant à moy. (*Les Juifves*, p. 77, V138)

Dans ce vers de Robert Garnier, nous ne pouvons placer la préposition après la forme [-ant] : Je t'ay baillé leur sceptre t'obligeant (en) à moy. Le vers devient incompréhensible. En français moderne, quand la forme [-ant] est postposée à la préposition, il n'est plus un gérondif.

(09)

« Curieusement, dès la sortie de la ville, nous avons rencontré des réfugiés venant en sens contraire, allant d'où nous venions. » (*Quand on refuse on dit non*, 2004, p. 37)

Dans cet exemple (09) « venant en » n'est pas une forme gérondivale. Mais, « venant » est un participe présent qui régit un complément (« en sens contraire »). Le gérondif se soude toujours et dans tous les cas à la préposition qui lui est antéposée. Le seul critère syntaxique commun à l'ancien français au français classique et moderne est que le gérondif ne peut pas porter de marques flexionnelles. La morphologie du gérondif reste figée. La morphologie gérondivale est restée stéréotypée depuis l'ancien français et n'a fait que se maintenir en français moderne afin de lever la confusion avec le participe présent. Que le gérondif soit précédé ou non de préposition, il reste non flexible.

### 1.3. Invariabilité et apposition gérondivale

Dans toutes étapes de langue des formes [-ant] : français moderne, français classique et ancien français, le gérondif demeure figé et invariable. Tous les grammairiens laissent le gérondif stéréotypé. L'invariabilité du gérondif n'a jamais été un débat sur ce point. Mais, c'est son sémantisme qui souvent crée la polémique sur quelques emplois rares de cette forme en -ant. Toutefois, le gérondif peut être apposé. C'est le cas surtout du gérondif composé.

(10)

Or le Roy, qui soudain entendit cet esclandre,  
 Troublé saute du lict, et va ses armes prendre,  
 Pour mourir au combat : mais ayant entendu (*Les Juifves*, p.48, v755-757)

Dans cet exemple (10) le gérondif passé est apposé au sujet « le Roy ». Nous sommes dans un procès accompli. Dans le cas du gérondif composé, la forme en -ant est portée par l'auxiliaire soit « être » ou « avoir ». Comme le cas de cet exemple, la forme [-ant] est portée par l'auxiliaire « avoir ». Mais, en français moderne, le gérondif prépositionnel peut rapporter à un attribut :

(11)

« Les fêtards, d'abord effrayés, se sont dispersés en s'enfuyant dans un  
 sauve-qui-peut. » (*Quand on refuse on dit non*, p.135)

Cet exemple (11) tiré de l'œuvre de Kourouma met à nu une forme gérondif régie par un verbe attributif de sens passif. C'est pourquoi, le gérondif est ici un adverbe.

(12)

« En sospirantlor raconta :  
 Lasse, con m'est mal avenu » (*Le Roman de Renart*, V388-V389, Branche II)  
 « Elle leur a raconté avec des soupirs »

Dans cet exemple (12) le procès est terminé, le gérondif souligne une action complète c'est-à-dire accomplie. Cette dernière est traduite par un temps composé en français moderne qui correspond à l'accomplissement de l'action. Le gérondif est toujours invariable. Dans ce cas précis tiré de l'ancien français, le gérondif est en début de vers rattaché directement à la préposition « en ». En français moderne, nous n'avons en aucun cas relevé un gérondif dont la forme est variable. Toutes les formes de gérondif rencontrées sont invariables. Nous pouvons retenir que la grammaire des formes [-ant] gérondivales se sont stabilisées et ne posent plus de problème de confusion avec les autres formes -ant dites : participe ou adjectif. À part la forme composée du gérondif usité en français moderne, les autres formes gérondivales dite périphrastiques sont abandonnées. La langue française s'est

modernisée en épurant certains phénomènes non essentiels créant des confusions dans la langue. Il faut noter également que la langue française a subi beaucoup d'évolution en passant par l'ancien français, en français classique jusqu'en français moderne. Car, elle se cherchait. D'abord, les auteurs prônaient une liberté syntaxique en ancien français. Ensuite, en français classique, l'Académie régularise certaines querelles linguistiques puis trouve des solutions communes à tous car une langue repose sur sa grammaire. Ainsi, l'instabilité de sa grammaire crée des confusions qui mènent vers l'abandon de celle-ci. C'est ce cas de l'ancien français qui est abandonné au profit du français classique. Le français classique à son tour cède sa place au français dit moderne car étant beaucoup plus fluide et limpide. Ce qui est certain, l'emploi de la préposition qui était facultatif en ancien français et en français classique devenu obligatoire en français moderne a levé l'équivoque entre gérondif et participe présent. Il faudra noter que la syntaxe des formes gérondivales peut être flexible. C'est surtout en français moderne que cette flexibilité est remarquée. En français moderne comme en français classique et ancien français, le gérondif prépositionnel ou périphrastique peut occuper toutes les positions syntaxiques. Dans certains cas, le gérondif peut régir des compléments comme le fait le participe mais sémantiquement, il reste un adverbe.

(13)

« Quant plus regrete et va plorant,  
Que ne li face aucun semblant. » (*Le Roman de Renart*, v2063-v2064, Branche I)

« Alors même qu'elle est au comble du chagrin et de douleur, elle ne peut tenir son intention secrète, ni s'empêcher d'en donner à l'élue le signe manifeste ».

Le pronom indéfini « aucun », n'est utilisé ici comme une préposition suivie d'un gérondif. Le gérondif marque un état. Le gérondif est inséré dans une « que phrase ». En français moderne aussi, le gérondif peut se retrouver dans des « que phrase » voire dans des subordinées circonstancielles. Le gérondif aussi, surtout dans sa forme composée peut être placé entre deux virgules comme une proposition incise :

(14)

« Il voulait d'abord nous dire au revoir mais, s'étant ravisé, il a demandé à Fanta de lui passer le sac qu'elle portait sur l'épaule ». (*Quand on refuse on dit non*, p. 83)

Dans ce cas de figure, l'emploi du gérondif est facultatif. Il est effaçable sans nuire au sens de la phrase. Ici, le gérondif renvoie au procès principal qui lui est en cours d'accomplissement alors que le gérondif marque dans cet exemple un procès accompli. L'action principale du sujet est non accomplie mais celle de l'action

principale est achevée. Le gérondif est apposé au sujet. On retrouve plus de cas de gérondif non essentiel à la syntaxe surtout en ancien français. L'ancienne langue aimait trop surchargée la syntaxe :

## 2. Le gérondif construit directement

Dans d'autres cas, le gérondif pouvait s'employer sans préposition que ce soit en ancien français ou en français classique. Par contre, en français moderne, le gérondif est toujours accompagné de la préposition « en ». Cette règle a été votée à l'académie française depuis 1679. De l'ancien français, en français classique, le gérondif sans la particule « en » se reconnaissait grâce à son critère d'invariabilité. Les formes [-ant] à savoir le participe et l'adjectif dit verbal étaient déjà variables en genre et nombre.

(15)

« Qui sçait bien qu'en naissant nature nous y pousse,  
C'est pourquoy, le sçachant, tant moins il s'en courrouce ». (*Les Juifves*, p.78. V1463-1464)

Dans ces deux vers, le second (v1464) gérondif n'est pas accompagné de la préposition « en » mais on le reconnaît parce qu'il est invariable. On remarque une sorte de dérivation du gérondif vers la substantivation avec l'article qui précède la forme [-ant]. En ancien français aussi, on rencontre ces cas de figure surtout du fait que le gérondif n'était pas encore prépositionnel mais que c'est le critère d'invariabilité qui le permettait de le différencier du participe présent. Dans le roman d'Ahmadou Kourouma, tous les gérondifs sont précédés de la particule « en ». Donc, en français moderne on reconnaît le gérondif par : forme [-ant] précédé de « en ». Depuis que l'Académie avait tranché sur la question de la reconnaissance du participe présent du gérondif, le français moderne s'est conformé à cette règle : le gérondif doit toujours être accompagné de la préposition « en ». C'est pourquoi, toutes les formes [-ant] utilisées par Kourouma précédées de la particule « en » sont facilement classables dans la catégorie gérondivale. Maintenant, la confusion se prête au niveau des deux autres formes qui sont : le participe présent et l'adjectif verbal. Cependant en français ancien, il est très difficile de reconnaître le gérondif sans la préposition « en ». Tous les emplois des formes [-ant] se confondent. Cela est dû à la liberté syntaxique des grammairiens de l'ancienne langue. Ainsi, le critère d'invariabilité pose un problème au niveau syntaxique. Mais toutefois, l'analyse sémantique s'impose afin de déceler une forme [-ant] gérondivale d'une autre participiale. Le plus souvent, le gérondif de l'ancien français sans préposition tend vers dans la substantivation. En français moderne, cette construction directe du gérondif n'est possible qu'avec la

construction avec le support du verbe « aller » qui constitue une périphrase gérondivale comme en ancien français. Mais cette forme converge vers l'abandon. C'est pourquoi, Kourouma ne l'emploie pas dans son œuvre. Toutefois, cette forme périphrastique est en vigueur chez d'autres auteurs voire grammairiens. Seulement que, c'est en ancien français où il y avait une floraison de cette utilisation du gérondif avec comme support le verbe « aller ». La périphrase avec « aller » traduit le caractère progressif du procès. En français classique, elle est présente surtout dans l'œuvre de Garnier.

(16)

« Espouse d'un grand Roy, qui va seigneuriant. » (*Les Juifves*, p.40. V589)

Le procès est en cours d'accomplissement. Le procès semble interminable. L'action s'oriente vers l'infini. Cela crée un effet stylistique au texte pour marquer le caractère éternel de l'action.

(17)

« Nous allions la flute entonnant. » (*Les Juifves*, p.67. V1215)

Nous avons la même construction « aller » + forme [-ant] qui équivaut à un gérondif. L'effet stylistique est toujours recherché. Le verbe « aller » ne perd pas son sens de mouvement et le participe présent qui lui est apposé accentue l'action du verbe au mode participe. L'idée de progression est mise en jeu. On remarque en français moderne, certaines expressions sont une survivance du gérondif sans préposition. Il s'agit de : « faire semblant » qui signifie « agir en simulant » ; généralement parlant qui se traduit « en parlant de manière générale » ; chemin faisant équivaut à « en faisant route » ; tambour battant « en battant tambour » ; des heures durant « en durant plusieurs heures » ; argent comptant « en comptant l'argent », etc. Ces locutions sont devenues stéréotypées en français moderne. Cependant, elles existaient déjà dans l'ancienne langue et sont usitées aussi en français classique. En outre, c'est plutôt en ancien français où abonde la construction périphrastique construite avec le verbe « faire » qui garde aujourd'hui la survivance stéréotypée de « faire semblant ». Comme en français moderne, l'ancien français aussi fait usage de l'expression « faire semblant » comme il est dit dans les textes d'ancien français. D'ailleurs, cette expression est employée à neuf (9) reprises dans le corpus, le *Roman de Renart*. Il y a 14 exemples construits avec le verbe « faire ». Cependant, dans l'expression « faire semblant », le participe présent « semblant » est toujours postposé au verbe copule « faire ». En plus, « fere » est épithète d'un adjectif le plus souvent c'est « autre » ou « molt ». En revanche, il y a eu un exemple rencontré dont il y a antéposition.

### 2.1. Les constructions avec le verbe venir

Philippe Menard a souligné dans son œuvre *Syntaxe de l'ancien français* que, le verbe « venir » s'unit rarement avec la forme en -ant pour former une périphrase à valeur durative. C'est ainsi qu'il y a peu d'exemples de cette construction dans le support, le Roman de Renart. Cependant, nous avons pu recueillir 15 exemples. Respectivement, la Branche I a 4 exemples, la Branche II contient 5 exemples, mais dans la Branche III, nous n'avons pas eu d'exemples de ce type de construction ; la Branche IV, on y note 2 exemples, la Branche V aussi 3 exemples tandis que la dernière branche, Branche VI, 1 exemple.

(18)

« Atant i vint li rois pognant  
Et tuit li autre esporonant » (*Le Roman de Renart*, v1827-v1828, Branche Ia)  
« Alors le roi les rejoint, piquant des deux,  
Et tous les autres qui jouent des éperons. »

Dans le *Roman de Renart*, il n'est pas rare de tomber sur des périphrases construites avec le verbe « venir ». D'ailleurs, cet exemple 18 souligne ce phénomène. Ici, le verbe « vint » est antéposé au cas sujet singulier « li rois ». Cependant, la forme en [-ant] « pognant » est en fin de vers pour des métriques. Nous notons que dans cet exemple c'est le participe présent qui joue le rôle dominant mais n'empêche, la périphrase est gérondivale donc invariable.

### 2.2. Construction syntaxique du gérondif non prépositionnel

Dans les constructions périphrastiques des cas suivants : « aller » + forme [-ant] ou « faire » + forme [-ant] voire « venir » + forme [-ant], toutes ces périphrases se construisent syntaxiquement avec leur verbe copule antéposé. Le verbe support est toujours antéposé à la forme [-ant]. Les verbes supports perdent souvent leur sens premier pour renforcer la forme [-ant]. Ces verbes peuvent se conjuguer à tous les temps.

(19)

« Taschoyent de luy saquer les menottes des mains,  
Les alloyent mordillant, et ne pouvant rien faire. » (*Les Juifves*, p.99, V1922-1923)

Dans cet exemple (19) en français classique, le verbe « aller » est antéposé à la forme [-ant]. Le verbe est aussi conjugué au présent. Le verbe perd ici son sens de mouvement pour venir renforcer l'action exprimée par la forme [-ant].

(20)

Et d'autres vileins i a tant  
 Qui as tinels le vont batant  
 Que agrant peine s'en escape. (*Le Roman de Renart*, v681-v683, Branche I)  
 « Et il y a tant de paysans qui n'arrêtent pas de l'assommer de leurs massues  
 qu'il en réchappe à grand-peine ».

Le verbe « aller » marque ici la durée. Il marque l'aspect inaccompli de l'action principale mais il actualise en même le récit. Il pourrait être supprimé sans gêne syntaxique. Toutefois, sur le plan sémantique du vers, on gagnerait mieux s'il y reste. « vont » est encore précédé de l'article « le ». Le participe présent non actif peut devenir gérondif si on lui fait précéder la préposition « en ». Dans le texte de Garnier, on retrouve beaucoup de cas pareil de ce genre construction.

(21)

« On l'est toujours assez : un Monarque irrité  
 A tousjours, se vengeant, trop de severité. » (*Les Juifves*, p. 28, V273-274)

Dans cas pareil, nous pouvons réécrire l'exemple comme :

« A tousjours, (en) se vengeant, trop de severité. »

Maintenant, il est clair qu'il s'agit d'un gérondif. L'ajout de la préposition permet de lever ce doute s'il ne s'agit pas de participe présent ou de gérondif. Mais cela ne peut marcher que quand il s'agit d'un participe non actif. Avec les participes actifs, cela crée des incohérences au sens de la phrase. La construction du gérondif sans la préposition « en » renforce la confusion sur les formes [-ant]. On remarque que le français classique aussi a gardé certaines constructions syntaxiques tirées de l'ancien français. Cette syntaxe héritée de l'ancien français ne lève pas toujours la confusion entre les formes [-ant]. Il faut surtout attendre la règle de l'Académie pour lever cette confusion en français moderne entre gérondif et participe.

(22)

« Et lors, comme en fureur (je meurs y repensant !) » (*Les Juives*, p. 33, v413)  
 « Je meurs (en) y repensant ! »

C'est un gérondif sans préposition. Il joue une fonction adverbiale.

(23)

« Pardonnant aux veincus on gaigne le cœur d'eux.  
 Pardonnant un outrage on en excite deux. » (*Les Juifves*, p.54, v905-906)

Première remarque syntaxique dans ces deux vers, c'est qu'ils sont en début de vers. Deuxième remarque, on peut adjoindre la préposition « en » :

(En) pardonnant aux veincus / (en) pardonnant un outrage. Il s'agit d'un emploi gérondival sans préposition. En bref, la langue classique hérite de la langue ancienne, l'emploi du gérondif non prépositionnel. Toutefois, le gérondif reste quand même invariable. Il est possible d'ajouter la préposition « en » quand il s'agit d'un participe non actif. Mais, le français moderne quant à lui reste attaché à l'utilisation obligatoire de la préposition « en ». En plus, toutes ces trois étapes de langue : ancienne, classique et moderne s'accordent sur un fait : le gérondif est invariable. En français moderne : Le gérondif permet l'économie à l'écrit en lieu et place de deux phrases ou de deux sujets, le gérondif réduit en une seule phrases ou en un seul sujet. Il peut se placer en début ou au milieu ou en fin de phrase. Mais, l'ancien français utilisait le gérondif périphrastiquement pour décrire des actions ou des événements en cours. Dans ces œuvres, le plus souvent, l'auteur narre des historiques populaires où les héros sont toujours en action. C'est pourquoi le gérondif est régulièrement employé car pouvant mettre en exergue les actions dans leur durée contrairement au participe présent qui est limité dans le temps. Le gérondif construit directement ne peut que fonctionner comme un adjectif qualificatif épithète. Soit il est reconnu grâce à son invariabilité soit s'il est passif, on lui adjoint la préposition « en » qui lui est sous-entendu. Dans ce cas de figure, la sémantique est appelée est renfort pour pouvoir identifier le gérondif de la forme adjectivale ou du participe. La syntaxe du gérondif est trop complexe pour le cas du gérondif sans accompagnant prépositionnel. Tout compte fait, la reconnaissance du gérondif sans préposition ne peut se baser uniquement sur son invariabilité car déjà, le participe, lui, est invariable. De l'autre, les formes adjectivales au masculin et singulier peuvent créer une confusion dans certains emplois particuliers.

## Conclusion

En résumé, ce chapitre abordant les formes en [-ant] gérondivales de l'ancien français, en français classique et en français moderne a pu retracer l'historique du gérondif. Ensuite, nous avons mis en évidence l'emploi du gérondif prépositionnel. Outre, nous sommes parvenus à décrire les autres cas du gérondif et leurs spécificités. Enfin, le gérondif construit directement nous a mené vers la compréhension de l'exigence du français moderne de vouloir toujours accompagner le gérondif de la préposition « en » afin de lever cette confusion héritée de l'ancienne langue. L'héritage du gérondif invariable et périphrastique de l'ancien français, est abandonné. Toutefois, en aucun cas, le gérondif ne peut être

considéré comme un mode. Même si, il ressemble à l'infinitif par son caractère d'invariabilité, il dérive du participe. Le gérondif est une autre forme du participe présent précédé de la préposition « en ». Le fait qu'il n'admet pas d'autres prépositions en français moderne souligne sa différence avec le mode infinitif. Le gérondif n'est pas un mode et ne peut pas être un mode à part entier. Ainsi de l'ancien français et du français classique, le gérondif était protéiforme. Il pouvait être flexionnel comme être une périphrase ou être accompagné de la préposition « en ». Il ne faut surtout pas oublier que le gérondif n'est qu'un démembrement du participe présent verbal. Ce dernier qui à l'époque de l'ancienne langue était classé dans la rubrique des adjectifs de deuxième classe. Aujourd'hui, à l'époque dite moderne, le gérondif est invariable et est toujours accompagné d'une préposition qui n'est autre qu'« en ». Il faudra noter également que le gérondif se construit à partir du participe présent verbal qui à son tour est invariable. Par conséquent, c'est le participe présent qui s'est grammaticalisé pour devenir gérondif.

### Références bibliographiques

- Dufourn J. & Méline A. (1985). *Le Roman de Renart*, Paris, Flammarion  
Garnier R., (2009). *Les Juifves*, Paris, Les Belles Lettres  
Kourouma A. (2004). *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil